



Commande cuisine et chèque acompte

Par **Gm**, le **20/01/2020 à 18:35**

Bonjour,
Je suis allé faire un devis pour faire chiffrer une future cuisine. Nous avons finis le rdv avec un super rabais avec signature du bon de commande et chèque d'acompte de suite. Rabais valable uniquement maintenant sinon rien la prochaine fois... Sauf qu'après être rentré à la maison, j'ai eu l'impression de m'être fait entuber... Le métré n'a pas été fait seulement à partir de plan, comment faire pour annuler ma commande ?
Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **20/01/2020 à 18:49**

bonjour,
le droit de rétractation n'existe pas pour une vente en magasin.
le versement d'un acompte retire toute possibilité de rétractation; en cas de désistement, la somme versée est perdue et le solde est dû.
salutations

Par **Lag0**, le **21/01/2020 à 06:48**

[quote]
Rabais valable uniquement maintenant sinon rien la prochaine fois...
Sauf qu'après être rentré à la maison, j'ai eu l'impression de m'être fait entuber...
[/quote]
Bonjour,
Il est effarant que certains se laissent encore prendre à ces pratiques commerciales...
Au contraire, plus vous faites attendre le vendeur, plus vous pouvez espérer faire baisser le prix et s'il ne baisse pas suffisamment, d'autres cuisinistes vous accueilleront à bras ouverts. On ne signe jamais une commande dans l'urgence, sans comparer le marché et sans prendre tout son temps pour réfléchir...